

**COMMUNE
de
MORLANWELZ**

Population : 18.700 habitants

SECRETARIAT

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17

Fax (064) 43.17.21

Morlanwelz, le 09 septembre 2009

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL N° 9.-

M.

est invité(e) pour la première fois à assister à la réunion du Conseil communal qui se tiendra à l'Hôtel communal, **le vendredi 18 septembre 2009 à 20h00.**

ORDRE DU JOUR

1. Cimetières communaux – Demandes de concessions de terrain.-
2. Centre Public d'Action Sociale de Morlanwelz - Compte de l'exercice 2008 - Approbation – Décision.-
3. Centre Public d'Action Sociale de Morlanwelz – Budget 2009 – Modifications budgétaires n°1 ordinaire et n°1 extraordinaire.-
4. Fabrique d'Eglise Saint-Joseph – Budget 2009 – Modification budgétaire n°1 – Avis.-
5. Fabrique d'Eglise Saint-Martin – Budget 2009 – Modification budgétaire n°1 – Avis.-
6. Fabrique d'Eglise Sainte-Aldegonde – Budget de l'exercice 2010 – Avis.-
7. Octroi d'une provision de trésorerie d'un montant de 3.540 € euros à un instituteur, pour l'organisation des classes de mer.-
8. Octroi d'une provision de trésorerie d'un montant de 3.155 € euros à une institutrice, pour l'organisation des classes de mer
9. Demande de subvention suite aux dégâts d'hiver 2008-2009.-
10. Indemnités téléphoniques de certains fonctionnaires communaux – Intervention de la Commune – Décision – Modification.-
11. Fabrique d'Eglise Saint-Hilaire – Budget de l'exercice 2010 – Avis.-
12. Fabrique d'Eglise Saint-Joseph – Budget de l'exercice 2010 – Avis.-
13. Fabrique d'Eglise Saint-Martin – Budget de l'exercice 2010 – Avis.-
14. Bilan financier et rapport d'activités 2008 du Centre Culturel « Le Sablon » - Notification.-
15. Bilan financier et rapport d'activités 2008 de l'ASBL « Maison de la Laïcité » - Notification.-
16. Bilan financier et rapport d'activités 2008 du Musée de la Haute Haine et du CRECC - Notification.-
17. Bilan financier et rapport d'activités 2008 de « l' ONE Carnières Centre » - Notification.-
18. Bilan financier et rapport d'activités 2008 de « l' ONE La Maternelle » - Notification.-
19. Plan de prévention et de proximité 2008-Approbation du rapport financier 2008 et de l'évaluation 2008-2009.
20. Plan de prévention et de proximité 2009-Approbation du rapport financier du 1^{er} janvier 2009 au 31 mars 2009.

21. Achat de mobilier pour la bibliothèque - Conditions et mode de passation de marché – Approbation.-
22. Entretien des ruelles communales 2009 - Conditions et mode de passation de marché – Approbation.-
23. Achat de bancs extérieurs pour les écoles - Conditions et mode de passation de marché – Approbation.-
24. Achat de tables et chaises pour les festivités - Conditions et mode de passation de marché – Approbation.-
25. Audit énergétique des écoles – Conditions et mode de passation de marché – Approbation.-
26. Entretien des voiries 2008, rues Basse et de la Gaieté – Avenant n°1 – Approbation.-
27. Achat de mobilier scolaire – Conditions et mode de passation de marché – Approbation.-
28. Holding communal S.A. – Assemblée générale des Titulaires de Certificats et Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires du mercredi 30 septembre 2009 – Décision.-
29. Plan de Cohésion Sociale 2009-2013 de la Commune de Morlanwelz – Approbation des modifications.-
30. Plan de Cohésion Sociale 2009-2013 de la Commune de Morlanwelz – Projet de convention pour partenariat financier avec l’ASBL Lire et Ecrire.-
31. Plan de Cohésion Sociale 2009-2013 de la Commune de Morlanwelz - Projet de convention de partenariat financier avec l’ASBL Lire et Ecrire.-
32. Cimetières communaux – Règlement communal sur les funérailles et sépultures.-
33. Bail emphytéotique de la Commune au profit du CPAS – Approbation – Décision.-
34. Nouvelle rue dans l’entité de Morlanwelz – Allée du Charme.-
35. Convention de mise à disposition d’un local au Groupement Régional d’Oenologie du Centre – Approbation.-
36. Réglementation de la circulation et du stationnement des véhicules dans diverses rues – Décision.-

H U I S C L O S :

37. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d’un maître spécial d’éducation physique, à titre temporaire, pour 14 périodes, à charge du budget communal.-

Le Secrétaire communal,

M. BURION

Le Bourgmestre,

J. FAUCONNIER